



SE LOGER

INTRODUCTION

Les territoires pyrénéens sont confrontés, comme le reste du monde, aux défis pressants posés par le changement climatique. Toutefois, les Pyrénées, en raison de leur topographie montagneuse, subissent les effets de ce changement de manière exacerbée. En effet, la hausse des températures altère les écosystèmes, menace la biodiversité, amplifie les risques d'événements météorologiques extrêmes et perturbent les activités quotidiennes et touristiques. Les particularités des milieux montagnards rendent ces régions sensibles à ces altérations, menaçant les équilibres écologiques et la durabilité des ressources.

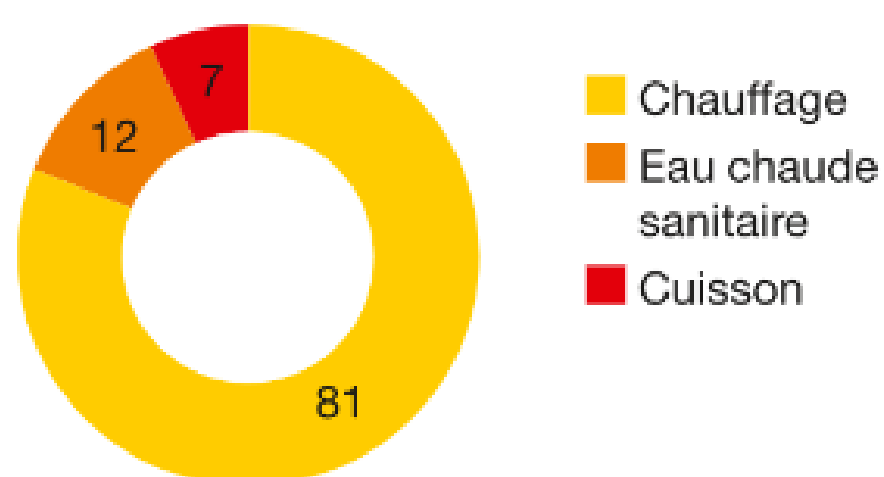
Les émissions de CO² contribuent considérablement à l'altération de ces équilibres fragiles et des initiatives de préservation et d'adaptation doivent être mises en place pour assurer la pérennité de ces écosystèmes fragiles.

Le secteur du logement est l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. En effet, selon le Ministère de la Transition Énergétique, le secteur du bâtiment représente 44 % de la consommation d'énergie et près de 25 % des émissions de CO² en 2023.

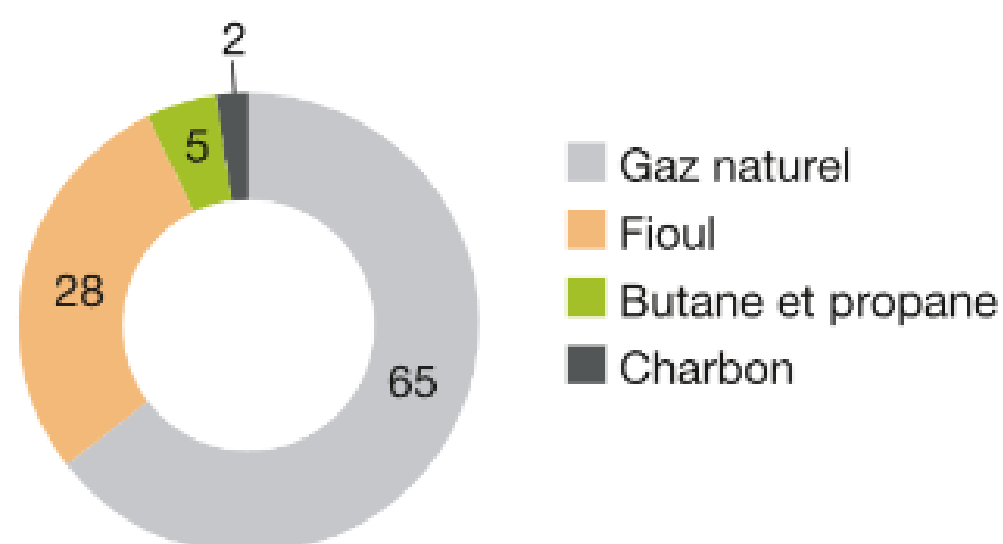
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂ LIÉES AUX BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS EN FRANCE

En %

Répartition des émissions du résidentiel en 2019 par poste



Répartition des émissions du résidentiel en 2019 par combustible



Note : ne sont prises en compte que les émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergies fossiles. Le contenu carbone de l'électricité et de la chaleur achetée à des réseaux n'est pas pris en compte. Les émissions des activités de construction des bâtiments sont comptabilisées dans la catégorie « Industrie manufacturière et construction » (voir p. 50).

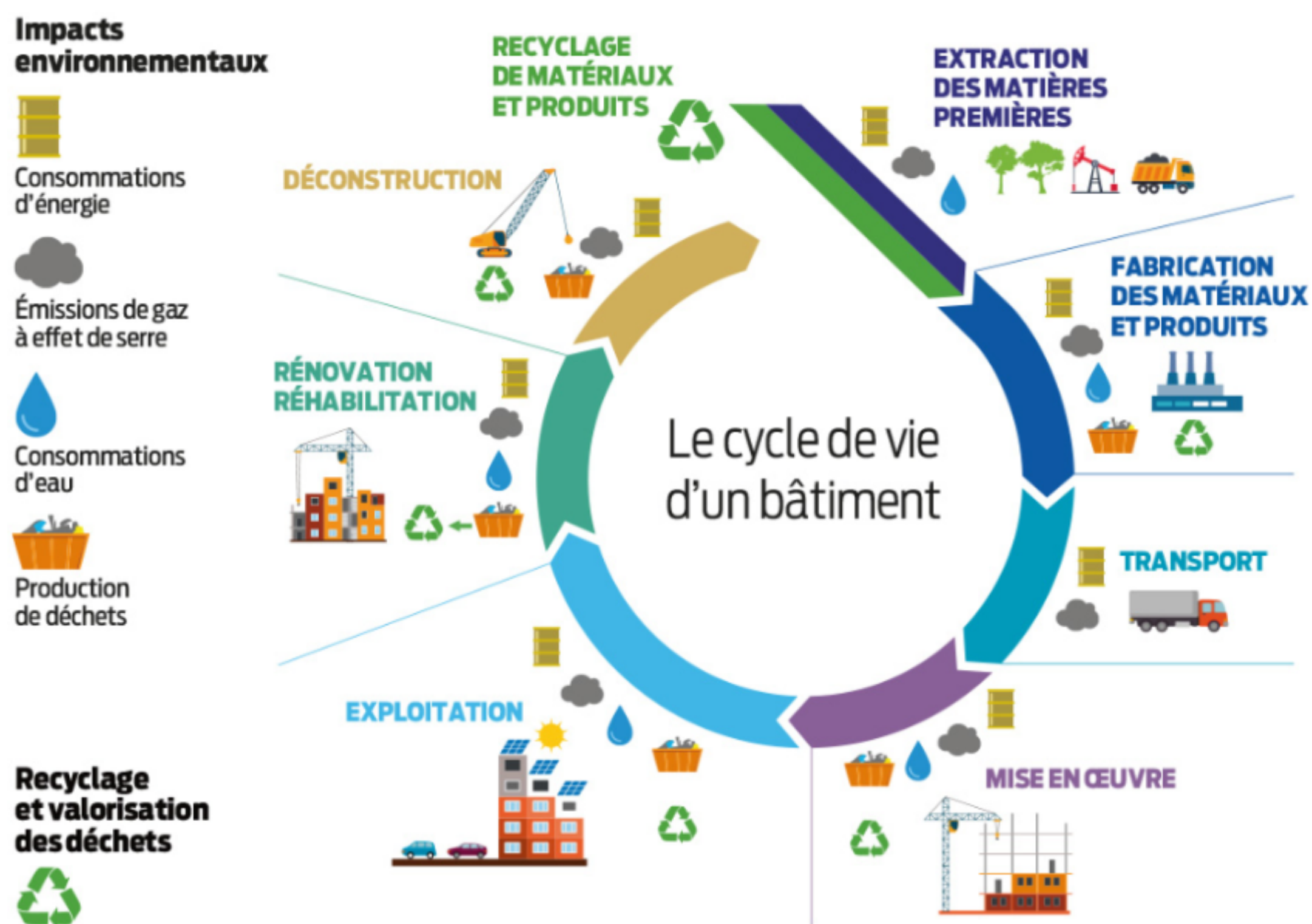
Source : SDES, d'après Ceren, 2020

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments ont lieu tout au long de leur cycle de vie : construction du bâtiment, exploitation (chauffage, climatisation, éclairage, etc.) et rénovation.



SE LOGER INTRODUCTION

Des émissions de gaz à effet de serre liées à chacun des cycles de vie des bâtiments.



Le cycle de vie d'un bâtiment englobe toutes les étapes, de l'extraction des matériaux à la construction, en passant par l'utilisation, la rénovation et la démolition. Chaque phase génère des émissions de CO² y compris la fin de vie du bâtiment. Les émissions de CO² varient selon les matériaux utilisés, les techniques de construction, l'efficacité énergétique et la durabilité. Ainsi, une approche de construction et/ou de rénovation durable, favorisant des matériaux à faible empreinte carbone et des conceptions éco-énergétiques, peut réduire significativement les émissions de CO² sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment.

L'objectif de ce travail de recherche est de mettre en avant des projets inspirants en matière de logement, projets tendant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, les deux axes ci-dessous ont été étudiés avec différents sous thèmes :

- construction
- rénovation



CONSTRUCTION

Le concept de construction bioclimatique vise à offrir un confort optimal aux habitants grâce à une conception saine et efficace, favorisant une bonne efficacité énergétique. Il repose sur quatre aspects incontournables : le maintien d'un équilibre thermique, l'optimisation de l'évacuation et de la diffusion de la chaleur et de l'humidité, une orientation appropriée de la maison pour une température agréable toute l'année, et une conception réfléchie des aérations.

La construction bioclimatique est définie par des principes qui privilégient une harmonie avec l'environnement, l'utilisation de matériaux écologiques, la durabilité, l'efficacité énergétique, la prise en compte de l'impact écologique, et le confort et la santé des occupants.

En comparaison, la maison passive se distingue par une consommation énergétique extrêmement basse, voire positive dans certains cas. Deux exemples dans les Pyrénées-Atlantiques sont Ossature Bois 64 et Maison Passive 64, qui mettent l'accent sur la performance énergétique, l'utilisation de matériaux innovants, et la compacité des structures pour minimiser la consommation d'énergie.

En conclusion, ces approches architecturales, qu'elles soient bioclimatiques ou passives, illustrent des solutions innovantes pour concevoir des habitations écologiques, économes en énergie, et en harmonie avec leur environnement.





RENOVATION

Trois réglementations thermiques sont en vigueur pour les bâtiments existants, différenciées par élément, globale, et travaux embarqués, avec des applications spécifiques basées sur la taille des bâtiments et la nature des travaux. Soulignant l'importance de la rénovation énergétique pour améliorer le confort des logements et réduire la facture énergétique, le document met en évidence le défi persistant en France, avec près de 5 millions de logements mal isolés et 3,8 millions de ménages en difficulté pour payer leurs factures de chauffage.

Le plan France Relance alloue 6,2 milliards d'euros sur deux ans à la rénovation énergétique, avec des efforts gouvernementaux pour accélérer ces initiatives à travers des outils législatifs et réglementaires. Les rénovations des logements privés sont soutenues par divers accompagnements, tels que Mon Accompagnateur Rénov' et l'intervention de maîtres d'œuvre. Les copropriétés peuvent bénéficier de l'aide d'opérateurs comme l'ANAH et Rénov'Occitanie.

Dans l'ensemble, il est important de mettre en place des réglementations thermiques, des incitations financières, et des actions concrètes de rénovation énergétique pour promouvoir des bâtiments plus écologiques et durables, tant pour les logements privés que pour les structures touristiques.





SYNTHESE DE L'ATELIER

CONSTRUCTION

Lors des différents ateliers il est ressorti que pour construire un logement il était judicieux d'utiliser des matériaux biosourcés à faible impact carbone, de préférence des matériaux qui viennent du territoire, afin d'éviter de faire venir des matériaux venant de loin. Mais quelques obstacles se posent à cette solution, tout d'abord il a été évoqué que peu d'artisans et entreprises connaissent les matériaux biosourcés et savent faire des constructions avec ce type de logements.

De plus, la construction de logements est soumise à certaines normes assez strictes notamment en termes de sécurité, afin d'éviter les risques d'incendies. Le choix des matériaux doit donc être contrôlé. Il faut aussi que ces matériaux puissent résister dans le temps et à tout type d'intempéries qui peuvent survenir avec le dérèglement climatique. Pour la construction de logements avec ces types de matériaux, les artisans et les pompiers doivent être plus formés.

Une autre problématique a été évoquée : celle des coûts de construction. En effet, le prix des terrains et des logements ainsi que celui de l'immobilier ont augmenté face à l'inflation. Certes, des aides et accompagnements peuvent être sollicités auprès de la région, mais cela ne suffit peut-être pas pour les ménages.





SYNTHESE DE L'ATELIER

RENOVATION

Pour la rénovation, des problèmes similaires ont été évoqués. Il est ressorti au sein des différents groupes que pour se loger à faible impact carbone il fallait tout d'abord réhabiliter des maisons anciennes ou des bâtiments laissés à l'abandon pour en faire des logements. Par exemple, il est possible d'utiliser des vieilles télécabines dans les stations de ski pour en faire des logements à destination des saisonniers. Il est aussi possible de rénover des grands bâtiments pour en faire des hébergements collectifs, de rénover des passoires thermiques en y ajoutant des panneaux solaires et des pompes à chaleur pour réduire la déperdition d'énergie.

Pour ces rénovations, les groupes ont suggéré d'éviter d'utiliser du ciment ou autres matériaux étanches et d'utiliser des matériaux biosourcés (fibre de bois, terre de la chaux, utiliser des matériaux recyclés tel que des vêtements) et de préférence des matériaux locaux.

Il a été signalé que dans les Pyrénées il y avait peu d'entreprises pour rénover. De plus, dans le cas où un bâtiment ou un logement se trouve dans un quartier classé, il est impossible de faire ce que l'on veut sans l'autorisation des architectes des Bâtiments de France.

Ces aménagements sont aussi difficiles quand on est locataire ou que l'on habite dans une copropriété.

Par ailleurs, la rénovation est très coûteuse. En effet, conserver la structure du bâtiment demande des matériaux précis, des interventions sur mesure, et des artisans qualifiés. Il est parfois plus cher de rénover que de construire. La rénovation pose des problèmes financiers aux ménages modestes (souvent les plus impactés par les problèmes de rénovation). De façon générale, elle demande une organisation du budget à long terme.

Des subventions et un accompagnement peuvent être accordés de la part des régions ou par l'État ("MaPrime Rénov") mais les démarches sont très complexes.





SE LOGER CONCLUSION

L'atelier "Se loger" a été animé par Gabrielle, Clémence, Dorine, Morgane et par des membres de l'organisation. Cinq tables composées d'environ 7 à 8 personnes ont échangé sur les thématiques liées à la construction et à la rénovation de biens immobiliers.

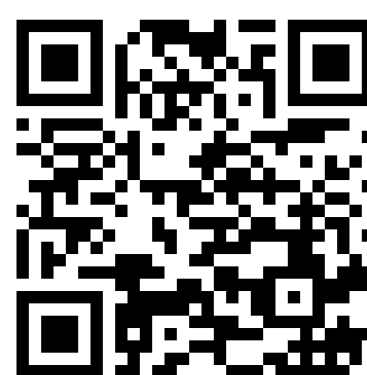
Le rôle des animateurs était de découper l'échange en trois parties. La première partie devait être dédiée à la présentation de chaque participant, puis la seconde à une réflexion liée à la thématique avec l'utilisation de cas pratiques et enfin une dernière partie, conclusion avec un bilan global de l'échange.

Nous nous sommes vite rendu compte que l'échange entre les participants était fluide. Nous avons alors décidé de nous émanciper du plan, et de laisser la discussion et le débat s'instaurer entre les participants, afin qu'ils construisent ensemble une réponse à des thématiques clés pour eux (écologiques, sociales, économiques, politiques, etc.). En effet, la thématique "Se loger" avec les sous-thèmes "Construction" et "Rénovation" est peut être trop restrictive pour les participants aux ateliers, qui souvent n'avaient pas de réponses ou de solutions concrètes à proposer.

Nous avons également remarqué que dans certains groupes, il y a eu des prises de paroles inégales. En effet, certaines personnes se retrouvent dans des ateliers avec des connaissances fortes sur la thématique abordée, contrairement à d'autres. Les participants avec des connaissances ont pu monopoliser la parole, effaçant les autres du débat. Cela a réduit l'échange d'expériences et de connaissances. Ce dernier point a d'ailleurs été mentionné dans les retours par questionnaires :

"Un atelier très participatif et intéressant sur le déplacement. Un autre sur l'habitat, kidnappé par un spécialiste à qui on ne pouvait pas couper la parole : pas de débat".

En outre, ce fut pour nous une très bonne expérience et notre présence a d'ailleurs plu en grande partie aux participants qui ont plusieurs fois mentionné la présence des étudiants en tant qu'animateur comme point positif. Le format participatif en petits groupes et la thématique "Atelier zéro émission" ont été jugés pertinents par les participants.





SE LOGER

CONSTRUIRE

- Accompagnement des propriétaires de la part des entités publiques à perfectionner
- Formation des ouvriers en bâtiment à développer
- Incompatibilité des normes environnementales et architecturales (bâtiment de France)
- Contexte économique incertain (taux d'emprunt, inflation, hausse des prix des terrains dans zones touristiques)

- Sur les matériaux biosourcés
- Sur les nouveaux types de construction
- Sur l'habitat pyrénéen

RENOVER

- Adaptation au changement climatique
- Rénovation nécessaire pour location touristique DPE > classe F et G
- Aide et accompagnement de l'Etat des régions
- Réhabilitation d'anciens logements ou de bâtiment laissé à l'abandon
- Coût élevé de la rénovation Rénover majoritairement plus cher que construire

- Ma Prim'Rénov
- Renov occitanie
- Effy